

GUIDE BIEN VIVRE MON ANNÉE 2025/26

**Tout savoir sur
votre campus et
sur les services
proposés par
votre École**

**COMPÉTENCES
& DÉVELOPPEMENT**

Réseau d'écoles et de centres de formation



LYON





47 rue Sergent
Michel Berthet
69009 Lyon

7 rue Jean-Marie
Leclair 69009 Lyon



TRANSPORTS

Métro : Ligne D
Station Gorge de Loup

Bus : C21, C24, C24E, 3, 14,
19, 45, 65, 66, 72, 73, 73E, 86,
90, 98, 98E

L'abonnement mensuel
au réseau de transport en
commun TCL est de 25 euros
pour les étudiants.

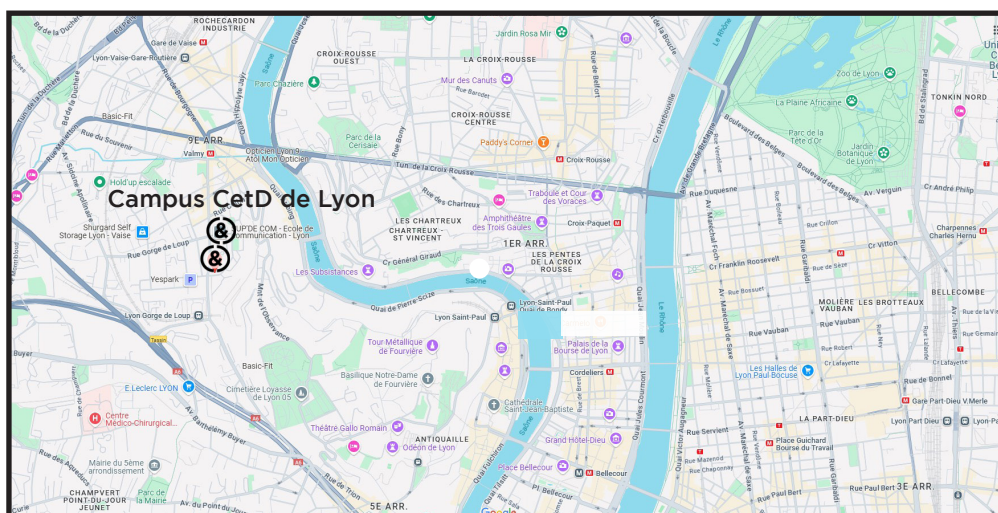
www.tcl.fr

Le réseau TCL propose
également des Vélov', vélo en
libre-service, avec plus de
420 stations réparties dans
la métropole lyonnaise.

Toutes les informations ici :
[https://velov.grandlyon.com/
fr/home](https://velov.grandlyon.com/fr/home)

Véritable ville à la pointe en termes de culture (La Fête
des Lumières, les Nuits de Fourvière etc), de gastronomie
et d'histoire, Lyon est également présentée comme la ville
du numérique, avec le réseau « French Tech » mais aussi
comme un pôle de développement avec l'émergence de
start-up. Entre Rhône et Saône, Lyon, idéalement située en
France et en Europe, est une ville riche de trésors archi-
tecturaux, culturels et gastronomiques ! Nouveau résident,
vous apprécierez la qualité de vie, le dynamisme et la
chaleur des habitants de Lyon.

Le campus de Lyon : 2 sites en grande proximité



CONTACTEZ VOTRE ÉCOLE

3A

04 72 85 73 73
[contact.lyon@
ecole3a.edu](mailto:contact.lyon@ecole3a.edu)

EPSI

04 72 85 38 50
[contact.lyon@
ecoles-epsi.fr](mailto:contact.lyon@ecoles-epsi.fr)

ESAIL

04 72 85 72 30
[contact.lyon@
esail.fr](mailto:contact.lyon@esail.fr)

ICL

04 72 85 73 74
[contact.lyon@
icl.fr](mailto:contact.lyon@icl.fr)

IDRAC BS

04 72 85 72 72
[contact.lyon@
idracs-bs.fr](mailto:contact.lyon@idracs-bs.fr)

IEFT

04 72 85 17 40
[contact.lyon@
ieft.fr](mailto:contact.lyon@ieft.fr)

IET

04 72 85 18 25
[contact.lyon@
iet.fr](mailto:contact.lyon@iet.fr)

IFAG

04 72 85 72 85
[contact.lyon@
ifag.fr](mailto:contact.lyon@ifag.fr)

IGEFI

04 72 85 38 20
[contact.lyon@
igefi.fr](mailto:contact.lyon@igefi.fr)

ILERI

04 72 85 38 31
[contact.lyon@
ileri.fr](mailto:contact.lyon@ileri.fr)

SUP'DE COM

04 72 85 72 22
[contact.lyon@
ecoles-supdecom.fr](mailto:contact.lyon@ecoles-supdecom.fr)

VIVA MUNDI

04 72 85 72 17
[contact@
vivamundi.fr](mailto:contact@vivamundi.fr)

WIS

04 72 85 38 50
[contact.lyon@
ecoles-wis.fr](mailto:contact.lyon@ecoles-wis.fr)

FIGS EDUCATION

04 72 85 72 67
[contact@
figs-education.com](mailto:contact@figs-education.com)

47 rue Berthet
7 rue Leclair

Campus de Lyon



Le campus est doté de 170 salles de cours modulables, d'une salle équipée de 24 postes. Ac-
teur incontournable de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de formation, le Campus
René Cassin est le lieu fédérant la plus grande diversité d'écoles et de centres de formation de
la région avec 13 filières de compétences métiers. Ce lieu unique a été créé en 2004 et ac-
cueille aujourd'hui 7 000 apprenants issus de ses 24 écoles et centres de formation, de Bac à
Bac+5, sur une surface totale de 22 500 m².

L'aménagement a été pensé pour faciliter la
vie des apprenants en proposant des espaces
adaptés à leurs besoins, le tout dans un environ-
nement où prime l'innovation dans les nouvelles
formes de travail et d'apprentissage collaboratif.

Programme d'incubation entrepreneuriale

Créé en 2014, l'incubateur Starthep offre aux
étudiants et aux diplômés la possibilité de déve-
lopper un projet entrepreneurial au sein même
du Campus, grâce à un programme d'accom-
pagnement sur mesure de 12 mois. L'incubateur
Starthep c'est :

- **un état d'esprit** qui privilégie la qualité de la re-
lation humaine, la personnalisation des parcours
et des réponses.
- **une communauté d'acteurs** de la création d'en-
treprise du territoire et de partenaires engagés
pour le développement de l'entrepreneuriat des
jeunes.
- **un lieu emblématique dédié à l'entrepreneu-
riat** - Place des incubateurs - où se rencontrent,
s'entraident et collaborent porteurs et porteuses
de projets et entrepreneurs plus expérimentés.

Le HUB

Si vous recherchez un endroit où étudier, vous
cultiver, ou simplement vous détendre, ne cher-
chez pas plus loin : le Hub est fait pour vous !
Avec ses espaces de travail confortables et ses
postes informatiques calmes, il est l'endroit idéal
pour plonger dans vos cours ou peaufiner vos
projets sans aucune distraction.

Vous y trouverez également une bibliothèque
garnie de contenus riches et diversifiés, prête à
satisfaire toutes vos curiosités. Que vous soyez à
la recherche de livres, d'articles ou de ressources
numériques, tout est à portée de main pour vous
aider à briller dans vos études !

ÉQUIPEMENTS

- Amphithéâtres
- Salles de cours modulables
- Incubateurs d'entreprises
- Learning labs
- Espace de co-working
- 18 Salles informatiques
- Espaces restauration

IMPRESSIONS - REPROGRAPHIE

Impressions (photocopieurs en libre-service) :

Format A4 (210x297mm) : Noir et Blanc 0.07 - Couleur 0.25 - Scan 0.01

Format A3 (297x420mm) : Noir et Blanc 0.14 - Couleur 0.50 - Scan 0.01

Soumission des documents directement depuis internet :

<https://reprographie.campus-renecassin.com>

Reprographie

- Soumettre le document 72h avant la date souhaitée de livraison - une semaine pour les gros tirages.
- Production des documents par le système de reprographie du campus
- Les travaux peuvent être soumis 24h/24h sur <http://reprographie.campushep-lyon.net>
- Reliure agrafée à cheval
- Livraison sous 3 jours ouvrables au service pédagogique du programme suivi par l'apprenant

Pour contacter le service : 04.72.85.73.02

reprographie@campus-renecassin.com

ACCUEIL INFORMATIQUE

**Il est situé sur le site principal du Campus René Cassin,
au 47 rue Sergent Michel Berthet Lyon 9^e, au rez-de-jardin, bureau J07.**

Ce service assure l'accueil physique et téléphonique, aussi bien des personnels administratifs des écoles membres du campus que des intervenants et des étudiants.

Ce service gère toutes les demandes relatives à l'informatique, aussi bien au niveau matériel qu'applicatif.

L'accueil informatique a pour rôles de :

- Réceptionner les appels et les mails,
- Dépannage informatique
- Planifier une intervention d'un technicien si besoin, ou faire intervenir un technicien en urgence,
- Conseiller les clients, les accompagner dans leurs démarches,
- Assurer le prêt du matériel informatique,
- Assurer le rechargement en monnaie et en chèque des cartes de photocopie/impression des étudiants.

Les horaires d'ouverture sont :

- Du lundi au jeudi de 7h45 à 16h
- Le vendredi de 7h45 à 14h30

Vous pouvez contacter l'Accueil Informatique par :

- Email : accueil-info@campus-renecassin.com
- Téléphone : 04 72 85 73 10
- En direct : Bureau J07 au rez-de-jardin, à gauche de la salle libre-service

Selon vos demandes un justificatif de votre direction peut être requis par mail à l'adresse

accueil-info@campus-renecassin.com.

Un justificatif d'identité peut également être demandé lors d'une requête adressée directement à l'accueil physique. La carte d'étudiant, d'intervenant ou de salarié fait office de justificatif d'identité.

RESTAURATION

■ Les points de restauration des deux bâtiments (47 Berthet et 7 Leclair) vous accueillent, du lundi au vendredi, de 7h30 à 16h30

■ Des distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et confiseries se trouvent à tous les étages dans les espaces détente ainsi qu'un point distributeur Picard et de pizzas.

■ Des fours micro-ondes sont mis à votre disposition.

■ Un Foodtruck est présent dans la cour de l'établissement chaque midi.

■ Il existe de nombreux lieux de restauration autour des campus : restaurants, burger, boulangerie, superette etc ...

PRATIQUE DU SPORT

La salle de sport du Campus René Cassin est désormais en accès libre de 7h15 à 19h30

Grâce à un cofinancement du CROUS de Lyon, nous avons pu enrichir l'équipement actuel avec des sacs de frappe, gants de boxe, tapis, poids, et bien d'autres matériels à votre disposition.

Modalités d'utilisation :

L'accès libre est possible uniquement en dehors des cours collectifs déjà programmés.

La salle n'est pas accessible lorsqu'une réservation est affichée sur l'écran.

Toutes les informations complémentaires sont disponibles directement sur place.

Découvrez votre salle de sport partenaire « Banane & Basket ».

Située à deux pas du campus, et grâce à votre statut d'apprenti sur notre campus, vous bénéficiez de tarifs préférentiels : -

Formule Cool 6h – 17h : 20€/Mois

Formule Méga cool 6h-23h : 35€/Mois

Formule Relax à la séance : 8€

Time Training, à deux pas du Campus, propose des cours de 45 minutes efficaces et premium, encadrés par des coaches.

10 € la séance au lieu de 25 sur présentation de votre carte étudiante (100 € le carnet de 10 séances) toute l'année.

79 € l'abonnement mensuel (nombre de séances illimité, garanti 1 an).

Aucun frais de dossier, d'inscription, de carte, de résiliation.... Une séance d'essai offerte.

Et n'oubliez pas de jeter un œil aux [cours gratuits proposés par le CROUS](#).

Il serait dommage de passer à côté de ces opportunités !

Pour tout savoir sur les services offerts
par le campus de Lyon - René Cassin
www.campus-renecassin.com/services

Sécurité des biens et des personnes

Le bâtiment est classé ERP (établissement recevant du public), type R, 5^e catégorie.

- L'accueil du bâtiment est sécurisé
- Il est interdit d'introduire ou de faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'établissement – sauf après autorisation de la Direction.
- Le dépôt de matériel sur le campus est interdit. Tout bagage abandonné sera déclaré à la police et susceptible d'être détruit. Il est demandé aux utilisateurs d'adopter un comportement responsable. Tout objet trouvé dans les locaux est remis au gardien.

VIGIPIRATE

Tout comportement suspect devra être signalé au poste d'accueil.

VIDEO SURVEILLANCE

Les bâtiments du Campus sont équipés d'un système de vidéosurveillance. Ce système est mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Équipement déclaré en préfecture. Enregistrement limité à 1 mois.

En cas de problème, dans le cadre de la loi, les images peuvent être visionnées.

ALARME INCENDIE

En cas d'incendie ou d'exercice incendie, un signal sonore retentit dans l'ensemble du bâtiment. Tout le monde doit évacuer immédiatement et dans le calme via l'évacuation la plus proche. Suivre les flèches vertes jusqu'à un point de rassemblement extérieur.

RÈGLES DE VIE

ACCÈS AUX SALLES DE COURS

L'accès aux salles de cours n'est pas libre, il est réglementé, il fait l'objet d'une réservation. Aucun papier ne doit être jeté par terre ou laissé sur les tables. Le mobilier ne doit pas être détérioré, ni tagué. Les tables et chaises doivent être rangées à la fin du cours.

TABAC & VAPOTAGE

Il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux et sur la terrasse. Il n'est permis de fumer ou vapoter qu'à l'extérieur du bâtiment, sur le parvis, hors des zones délimitées.

STUPÉFIANTS & ALCOOL

Il est interdit de consommer, de stocker ou de se livrer à un commerce quelconque de stupéfiants ou d'alcool.



LES ECOGESTES

Nous savons que vous êtes déterminés à faire bouger les choses, et ça commence par des gestes simples au quotidien. Adopter des écogestes n'est pas seulement un choix personnel, c'est une responsabilité collective pour notre avenir commun. Voici quelques idées pour agir de manière responsable sur le campus :

- Je trie les déchets recyclables d'un côté, les autres de l'autre. C'est une habitude à prendre !
- J'éteins la lumière : en quittant une salle, pensez à éteindre la lumière et, si nécessaire, le radiateur. Chaque watt compte.
- J'évite d'imprimer : préférez les supports numériques pour économiser du papier. Moins d'arbres coupés, plus de forêts préservées.
- Si j'imprime, j'imprime recto verso pour minimiser les déchets.
- J'utilise mes ratés d'impression en brouillons. Pourquoi gaspiller des feuilles blanches ?
- Si je suis témoin d'une lumière restée allumée ou d'un robinet qui coule encore, j'éteins pour la personne qui a oublié. Chaque geste compte.

Ces gestes simples doivent devenir des réflexes. Utilisez cette période d'études supérieures pour les acquérir. Transformons notre campus en un espace plus responsable.

De nombreux services à votre disposition



Services accessibles à tous les étudiants inscrits dans nos écoles

Les services listés dans les pages qui suivent sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année. Rapprochez-vous régulièrement de vos équipes pédagogiques pour en être informé.



CROUS & CVEC



LOGEMENT



GARANTIE & CAUTION



FINANCEMENT



MUTUELLE & SANTÉ



ÉQUIPEMENTS



INSERTION PROFESSIONNELLE



PERMIS DE CONDUIRE



ENGAGEMENT

CROUS & CVEC

CROUS

Pour contacter le CROUS de Lyon

Ouverture du lundi au vendredi, de 10h à 16h30

Tél : 09 72 59 65 65 (appel non surtaxé)

messervices.etudiant.gouv.fr

Accueil du public

59 rue de la Madeleine
Lyon 07
04 72 80 17 70

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

www.crous-lyon.fr



Le CROUS, le centre national des œuvres universitaires et scolaires et les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires forment le réseau des œuvres universitaires, qui contribue à assurer aux étudiants une qualité d'accueil et de vie propice à la réussite de leur parcours de formation. Il accompagne les étudiants et les étudiantes dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et d'études : bourse, logement, restauration, aides sociales, vie de campus, jobs étudiants. Ces services sont accessibles à tous les étudiantes et les étudiants.

À NE PAS MANQUER



Afin de pouvoir bénéficier de la tarification spécifique aux étudiants au sein des restaurants Crous, les apprenants doivent activer un compte IZLY. Durant leurs démarches de paiement de la CVEC, ils auront accès à Izly dans la partie restauration : <https://messervices.etudiant.gouv.fr/>

Tout étudiant ayant payé la CVEC est éligible à IZLY.

C'est quoi la CVEC ?

La CVEC ou la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus est collectée par le CROUS auprès de chaque étudiant inscrit en formation initiale ou en apprentissage dans un établissement d'enseignement supérieur. Ce paiement est préalable à son inscription et conditionne la validité de celle-ci, il donne lieu à une attestation d'acquittement de la Contribution à la vie étudiante.

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Tout étudiant s'étant acquitté de la CVEC bénéficie de la tarification spécifique au sein des restaurants universitaires du CROUS

En versant la CVEC, vous disposez d'une grande partie des droits du CROUS.

Les principales activités sont :

La gestion des logements universitaires (cités et résidences universitaires). Vous pouvez sous conditions de ressources en être bénéficiaire.

L'aide sociale (bourses suivant la situation sociale, bourse de mérite, ...). Vous pouvez sous conditions de ressources en être bénéficiaires.

En tant qu'étudiant, vous avez aussi la possibilité de vous rendre au Restaurant Universitaire du CROUS. Vous trouverez le restaurant le plus proche de vous sur le site :

<https://www.crous-lyon.fr/se-restaurer/>



SE LOGER



L'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère social (ALS) ou encore l'allocation de logement à caractère familial (ALF) sont les différentes aides au logement auxquelles un étudiant en alternance peut prétendre.

Les apprenants peuvent également demander la **prime d'activité**, s'ils ont plus de 18 ans et justifient d'un salaire net supérieur à 1104,25€ par mois.

Toutes les informations et simulations sont à retrouver sur le site de la CAF :

Les aides aux logements, [info ici](#).

La prime d'activité, [info ici](#).

CAF

Caisse d'Allocation Familiale du Rhône

Lyon 3e
67 bld Vivier Merle

Lyon 8e
34 rue de Narvik
1 place du 8 mai 1945

Lyon 9e Vaise
5 place Dumas de la Loire

Ligne Etudiante :
0 969 32 52 52
<https://www.caf.fr/>

TROUVER UN LOGEMENT EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE PRIVÉE OU PUBLIC

ADÈLE



My Apartment
www.myapartment.org/

Association financée par les bailleurs sociaux qui a mis en place une plateforme en marque blanche permettant aux jeunes en temps réel de voir les disponibilités des appartements en résidences étudiantes privées ou publics. Elle assure l'échange avec les gestionnaires, la réception et facture du bail.... Le tout 100% gratuitement.



Des conseils sous forme fiches pratiques pour aider les apprenants : rédaction d'un bail, réalisation d'un état de lieux, etc.

Bailleur privé qui propose partout en France de belles résidences à proximité de nos campus sur un grand nombre de nos implantations. Des appartements meublés et équipés, bien agencés disposant de tous les services attendus (wifi / internet offert, salle commune, local à vélo, buanderie...). Le plus un parcours premium d'accès au logement pour nos apprenants avec une priorité de traitement pour leur dossier.

Les Belles Années
RÉSIDENTES ÉTUDIANTES



Au moment de l'inscription, mentionner le code RC&D2025

LES BELLES ANNÉES

www.lesbellesannees.com/

OQORO



www.oqoro.com

Oqoro, spécialiste en gestion locative, aide les étudiants à trouver des logements, principalement en colocation, adaptés à leurs besoins. Oqoro digitalise la gestion locative : visites virtuelles, candidatures en ligne, signature électronique. Nous allions rapidité et accessibilité pour simplifier la location et offrir un service réactif et économique.



Le partenariat avec votre école permet aux étudiants de bénéficier :

- d'un code promo sur leurs frais de dossier : **CetD25**
- d'une priorisation de leur demande,
- d'un accompagnement personnalisé lors de leur dépôt de dossier.

GARANTIES ET CAUTIONS LOGEMENT

VISALE



Garants & Aide Visale : garantie 100% gratuite qui facilite votre accès au logement !

La garantie Visale est une caution gratuite proposée au locataire par Action Logement. Elle prend en charge le paiement du loyer et des dégradations locatives de la résidence principale, en cas de défaillance du locataire.

Le cas échéant, Action logement rembourse le bailleur. Le locataire doit ensuite rembourser Action logement de toutes les sommes versées, pour son compte, au bailleur, selon un échéancier aménagé en fonction de sa situation financière.

Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires trouvent plus facilement et rapidement un logement tout en rassurant leur futur propriétaire !

La garantie Visale est ouverte aux étudiants ou alternants, pour tous types de logements, et aux jeunes de 30 ans au plus en structures collectives.

4 ÉTAPES :

- Rendez-vous sur [Visale.fr](https://visale.fr) pour tester votre éligibilité
- Créez votre compte et demandez votre Visa
- Votre bailleur crée son compte sur visale.fr et active la garantie
- Signez votre bail



Vous êtes jeune actif ou alternant et se loger s'avère compliqué ?

Action Logement met à disposition des jeunes, des aides destinées à favoriser et à simplifier leur accès au logement. Débutant leur vie professionnelle ou en formation, les moins de trente ans peuvent bénéficier, selon leur situation, de la garantie Visale, de l'**AVANCE LOCA-PASS®**, de l'**AIDE MOBILI-JEUNE®** ou de modes d'hébergement adaptés à leurs revenus, besoins et parcours professionnels.

Plus d'infos sur actionlogement.fr

Jusqu'à 1200 euros pour financer votre caution et vous faciliter l'entrée dans votre nouveau logement ! Le logement peut être situé dans le parc privé intermédiaire ou social, fait l'objet d'une convention d'occupation en foyer ou résidence sociale ou d'un avenant à un bail. Il s'agit d'un prêt sans intérêt, ni frais de dossier, avec la possibilité de déposer votre demande jusqu'à 2 mois après l'entrée dans le logement et qui est cumulable, sous conditions, avec d'autres aides Action logement.

4 ÉTAPES :

- Rendez-vous sur locapass.actionlogement.fr pour vérifier votre éligibilité
- Saisissez votre demande en ligne et imprimez les documents
- Envoyez votre dossier complet
- Recevez les fonds après acceptation de votre dossier.

FINANCEMENT

Nous disposons de partenaires de confiance. Grâce à nos accords avec différentes banques (établissements nationaux ou de caisses de proximité), les meilleures conditions ont été négociées et vous permettront d'assurer la période allant de l'entrée à la fin de votre cycle d'études !

Taux négociés à l'année, carte à prix réduit ou offerte, prime à l'ouverture de compte... Votre école est déjà référencée comme partenaire, vous n'avez plus qu'à prendre RDV.

Sachez que votre interlocuteur campus saura vous diriger au mieux selon vos besoins et votre statut. Nos établissements bancaires partenaires et de confiance sont aussi régulièrement invités à venir au sein de votre école / Centre de formations afin de vous proposer de vous accompagner sur les solutions proposées.

LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES

Les étudiants (de 18 à 27 ans) des Ecoles membres de Compétences et Développement bénéficient d'avantages spécifiques à savoir **80€ offerts à l'ouverture d'un premier compte bancaire** ainsi que **80€ supplémentaires pour la souscription au Service Bienvenue** (un service de mobilité bancaire) et ou offre groupée de services nommée **Sobrio à 1€/an pendant 4 ans** (incluant notamment une carte de paiement et des assurances spécifiques).



<https://particuliers.sg.fr/>

LCL

www.lcl.fr

Le LCL propose aux étudiants des Ecoles Compétences et Développement des prêts à taux préférentiels ainsi qu'une carte bancaire Visa gratuite pendant 4 ans. D'autres avantages sont disponibles comme un découvert autorisé sans frais



SANTÉ

DISPOSITIF DE L'ÉTAT : PRÉVENTION DES RISQUE PSYCHOSOCIAUX



CNAE

0 800 737 800
Gratuit et confidentiel
(de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi)

cnae@enseignement-sup.gouv.fr

La CNAE est un nouveau service dédié au bien-être des étudiants. Il s'agit d'un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.

Opérée par l'association « En Avant Toutes », une ligne d'écoute professionnelle vous est proposée. Gratuite et confidentielle, cette ligne mobilise des professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) qui répondent à vos questions, vous écoutent avec bienveillance et vous orientent, si besoin, vers les ressources adéquates.

UN OUTIL DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES

Cette plateforme d'écoute et d'accompagnement vous permet également de signaler des situations pouvant relever d'une qualification pénale :

- discrimination,
- harcèlement,
- violences sexistes et sexuelles.

En appelant ou en envoyant un mail à la CNAE, vous êtes accompagné, pas à pas, dans votre signalement auprès de votre établissement et l'éventuelle procédure pénale que vous souhaiterez entreprendre.

BAPU - BUREAUX D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRES

Les BAPU (Bureaux d'aide psychologique universitaires) sont des centres de consultation composés de psychothérapeutes (psychiatres et psychologues), d'assistants sociaux et d'un service administratif.

Les BAPU sont ouverts à tous les étudiants qui souhaitent une aide psychologique.

Les consultations sont prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles. Aucune avance de frais n'est demandée. Le nombre de séances n'est pas limité, le suivi est assuré tant que l'étudiant en ressent le besoin.

BAPU

Pour trouver le BAPU le plus proche de votre campus connectez vous ici :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/c-est-quoi-un-bureau-d-aide-psychologique-universitaire-bapu-2324>

MSP

Comment en bénéficier ? On prend directement rendez-vous avec un psychologue listé dans cet [annuaire](#).

Les CROUS proposent une ligne d'écoute et de soutien psychologique anonyme et gratuite. Des psychologues sont joignables 24h/24 et 7j/7

CROUS

0800 73 08 15

SERVICES PROPOSÉS PAR VOTRE CAMPUS



MindDay

Vous avez le pouvoir de changer

MindDay est la première application d'auto-thérapie en France. C'est une application mobile qui a été conçue par une équipe de psychologues qui aide à prendre soin de soi quotidiennement avec des conseils et des exercices pratiques tirés des dernières recherches en psychologie.

Votre Ecole est partenaire de MindDay, **vous pouvez ainsi bénéficier d'un accès gratuit à l'intégralité de l'application pendant un an (au lieu de 79,99€) !** Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur cette plateforme en complétant les informations demandées.

MindDay

Pour vous connecter c'est ici :
<https://www.mindday.com/partenaire/competences-developpement>

HAPPSY LINE

06 27 86 91 83

Pour plus de renseignements :
www.apsytude.com



Happsy Line est un service d'accompagnement psychologique confidentiel. Il permet de prendre rendez-vous, en visio ou par téléphone avec un psychologue.

Vous avez déjà bénéficié d'un accompagnement spécifique dans le cadre de votre parcours ou vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités d'adaptation pédagogiques de votre cursus, ne pas hésiter à vous rapprocher du référent handicap de votre école.

MDPH

Accueil :
8 rue Jonas Salk
Lyon 07
Ouvert sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et sur RDV de 14h à 17h

04 78 63 44 00
<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/69M>

Pour faire les démarches de la reconnaissance administrative de votre pathologie et obtenir une RQTH, contacter la MDPH ou faite vous accompagner par votre référent handicap.

MDPH MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MÉTROPOLE DE LYON

**AGEFIPH
ASSOCIATION NATIONALE DE
GESTION DU FONDS POUR
L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DES PERSONNES HANDICAPÉES -
AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

AGEFIPH

Délégation régionale
Auvergne Rhône-Alpes

33 Rue Saint-Théobald,
38080 L'Isle-d'Abeau

Tél : 08 00 11 10 09

<https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes>

MUTUELLES ÉTUDIANTES

POURQUOI SOUSCRIRE UNE MUTUELLE ÉTUDIANTE ?

En France, souscrire une mutuelle étudiante (complémentaire santé) n'est pas obligatoire, mais c'est souvent très recommandé pour plusieurs raisons :

1. Prise en charge des frais de santé non couverts par la Sécurité sociale

La Sécurité sociale rembourse une partie des frais médicaux, mais il reste souvent un "ticket modérateur" à payer. Une mutuelle couvre tout ou partie de ces frais restants (consultations, médicaments, hospitalisations...).

2. Accès à des soins mieux remboursés

Certains postes sont peu remboursés par la Sécurité sociale (optique, dentaire, soins spécialisés). Une mutuelle permet d'avoir un remboursement plus élevé sur ces soins souvent coûteux.

3. Protection en cas d'hospitalisation

L'hospitalisation peut engendrer des frais importants (forfait hospitalier, chambre individuelle, dépassements d'honoraires). Une mutuelle permet de limiter ces coûts.

ATTENTION

Si vos parents souscrivent déjà à une mutuelle (individuellement ou par le biais de leur entreprise), il est parfois possible de rester couvert par leur contrat (jusqu'à un certain âge - 25 ans en général).



HEYME

<https://heyme.care/fr>

HEYME est une mutuelle et compagnie d'assurance à destination des étudiants qui offre une gamme de complémentaire santé (dite aussi mutuelle), ainsi que des assurances responsabilité civile, voyage et habitation. Joignable par chat, Messenger, mail et par téléphone. La qualité de service et la satisfaction client sont au cœur de nos préoccupations.

Un code promo donnant droit à 10% de réduction sur l'ensemble de l'offre est à activer, il est spécifique en fonction de chaque école et se compose du NOM DE VOTRE ECOLE-10 par exemple 3A-10 ou IET-10.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

APEC

Pour plus de renseignements :
www.apec.fr/candidat.html

Vous êtes étudiant en 4ème ou 5ème année, à la recherche d'un stage, d'une alternance ou d'un 1er emploi ?

L'Apec est à vos côtés partout en France pour donner un coup de pouce à votre projet professionnel !

Découvrez tous les outils et services gratuits à votre disposition pour trouver des offres, développer votre réseau, booster vos candidatures et réussir vos entretiens de recrutement.

PERMIS DE CONDUIRE

UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT

Grâce à votre statut d'apprenti, vous bénéficiez d'une aide financière du gouvernement pour préparer votre permis de conduire.

Les conditions sont les suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

Il s'agit d'une aide forfaitaire d'un montant de 500 euros, quel que soit le montant des frais engagés. Elle est attribuée une seule fois pour un même apprenti.

Le service administratif de votre école ou OFA/CFA vous transmettra le formulaire à renseigner que vous devrez lui retourner avec les pièces demandées (copie recto verso de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité + copie de la facture de l'école de conduite, datant de moins de douze mois avant la demande d'aide).

Une fois le dossier instruit par le CFA, le remboursement sera effectué, selon votre choix, soit directement sur votre compte, soit directement sur celui de l'auto-école.

lePERMIS LIBRE

www.lepermislibre.fr/

lePERMIS LIBRE

LE PERMIS LIBRE

Pour mieux vous accompagner, nous avons signé un partenariat avec lePERMISLIBRE qui propose des conditions avantageuses.

- 10% sur le permis de conduire
- Les codes promo :
 - offre permis simple boîte manuelle : CDPERMISBM10-2025
 - offre permis simple boîte automatique : CDPERMISBA10-2025
- Le code de la route à seulement 2€ au lieu de 19€ (illimité pendant 1an)
- Le code promo : offre code de la route : CDCODE2-2025

Passez l'examen du code Auto et Moto près de chez vous dans les locaux de La Poste pour 30€.
Vous passerez l'examen sur tablette et les résultats vous seront communiqués en 24h. Pour passer l'examen du code vous devez au préalable disposer d'un numéro NEPH.

Le numéro NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé) est une suite de 12 chiffres qui vous est attribué dès lors que la préfecture enregistre votre souhait de passer les épreuves de l'examen du permis de conduire (quelle que soit la filière que vous choisissiez pour votre formation).

Vous pouvez le trouver sur le site ANTS ou en contactant votre auto-école ou l'organisme auprès duquel vous avez réalisé l'inscription à l'examen du permis de conduire.

LA POSTE

Pour plus de renseignements RDV sur le site de LA POSTE.

ENGAGEMENT

JE VEUX AIDER - ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

JVA

La plateforme
JeVeuxAider.gouv.fr



S'engager, aider les autres, prendre part à une aventure humaine, développer et partager ses compétences, vivre des moments d'émotion... L'engagement bénévole est une formidable opportunité !

Pour passer à l'action, votre école, membre réseau Compétences et développement a noué un partenariat avec la plateforme gouvernementale JeVeuxAider.gouv.fr qui offre plus de 15 000 missions de bénévolat dans toute la France.

Santé, éducation, protection de l'environnement, sport, culture... Missions de quelques heures, régulières, sur le terrain ou à distance : tous les formats sont possibles !

La plateforme JeVeuxAider.gouv.fr, en regroupant des offres de plus de 13 000 associations, vous permettra de vous impliquer et de se mobiliser dans des groupes, des associations, de gagner en confiance et en expérience pour mener des actions qui rendent le monde meilleur.

Votre engagement sera valorisé par l'obtention d'un badge numérique attestant de chaque mission menée et des compétences associées.

Rendez-vous sur la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr pour découvrir les missions proches de votre campus !

La fédération Emmaüs France rassemble 303 structures et 38 000 acteurs et actrices qui oeuvrent quotidiennement partout en France. Fervent défenseur d'une société où chacun-e a sa place, Emmaüs développe des solutions originales pour trouver, avec les personnes victimes d'exclusion, des solutions qui les rendent à nouveau actrices de leur vie.

Le Mouvement Emmaüs incarne un modèle de société alternatif, solidaire et écologique, qui permet de se (re)construire tout en aidant les autres. Emmaüs est le premier acteur du réemploi solidaire grâce à son activité historique de collecte, réemploi et revente d'objets.

EMMAÜS

emmaus-france.org/

RESSOURCES

DISPOSITIF 1 JEUNE 1 SOLUTION

1 JEUNE 1 SOLUTION

1jeune1solution.gouv.fr

[un simulateur d'aides à destination des jeunes](#)

Dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution, le ministère du Travail a mis au point un simulateur d'aides à destination des jeunes.

Cinq minutes c'est le temps qu'il vous faut consacrer à ce simulateur pour découvrir les aides auxquelles vous avez droit, car certaines vous sont peut-être encore inconnues : emploi, logement, permis de conduire, santé, culture... Avant de démarrer le simulateur, pensez à vous munir de vos ressources et de celles de vos parents si vous êtes encore à leur charge.

SÉCURITÉ SOCIALE – AMELI

AMELI

Un E-learning santé Jeunes
<https://urlz.fr/oJ3g>

Forum Ameli
<https://forum-assures.ameli.fr/>

Afin de vous accompagner dans la compréhension des offres de l'Assurance Maladie met à votre disposition plusieurs outils.

Pour faciliter la réalisation des démarches santé étudiants et vous aider à gagner en autonomie, l'Assurance Maladie met à votre disposition un **e-learning**.

Au programme : des explications simples et pédagogiques, des vidéos et des quiz pour comprendre l'Assurance Maladie et le système de santé.

Un **forum Ameli** pour échanger, poser vos questions et avoir des réponses d'experts.

Un Compte Instagram @mes_tips_santé

Mes tips santé diffuse toutes les semaines des messages simples et utiles pour s'appropriier les sujets de santé : A quoi sert la carte Vitale ? Les 5 bonnes raisons de se faire dépister d'une IST ? Doit-on toujours passer par son médecin traitant ? Quiz, micros-trottoirs, vrai ou faux... Il vise à répondre de manière ludique et interactive à toutes les questions santé que peut tu peux te poser, en partageant les bonnes infos en matière de droits et démarches, prévention et pédagogie du système de santé.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Un partenariat a été noué avec HP afin de vous permettre de bénéficier de ristournes et offres spéciales sur l'ensemble des gammes informatiques proposées par le constructeur.



HP

[Pour accéder au site HP](#)



Profitez d'offres exclusives Apple réservées aux étudiants !
Rendez-vous sur <https://shop.cec.fr/content/106/competences-et-developpement?&> et utilisez le code **4110826332-CD** pour accéder aux meilleurs tarifs et vous équiper pour réussir votre parcours.



LES DÉMARCHES NUMÉROS D'URGENCES

GDF (SÉCURITÉ DÉPANNAGE) 0 800 47 33 33

ENEDIS (EX ERDF) : 09 726 750 XX* (REEMPLACER XX PAR LE N° DU DÉPARTEMENT)

SANTÉ

SAMU URGENCE MÉDICALE : **15**

POLICE URBAINE : **17**

SAPEURS-POMPIERS : **18**

SOS MÉDECINS : **04 78 83 51 51**

CHU URGENCES SAINT LUC SAINT JOSEPH : 04 78 61 81 81

URGENCES OPHTALMOLOGIQUES : 04 72 11 95 13

URGENCES DENTAIRES : 04 72 11 03 61

SOS MAINS : 04 72 11 63 00

CENTRE ANTIPOLISON DE LYON : 04 72 11 69 11

MAISONS MÉDICALES DE GARDE : 04 72 33 00 33

DROGUES INFO SERVICE : 0 800 231 313

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800

ÉCOUTE ALCOOL : 0 811 913 030

URGENCES PSYCHIATRIQUES : 04 72 11 00 09 OU 04 72 11 00 75

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES DE SANTÉ VOICI QUELQUES LIENS UTILES :

[SOS MÉDECIN](#)

[MAISON MÉDICALE DE GARDE](#)

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS CHEZ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE, OU TOUT AUTRE SPÉCIALISTE MÉDICAL, NOUS VOUS CONSEILLONS DE PASSER PAR [DOCTOLIB](#)



LE 102
CENTRE DE SANTÉ
Université de Lyon

DEPUIS JANVIER 25, OUVERTURE DE CE CENTRE CONSACRÉ À LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS (ACCESSIBLE À TOUS LES ÉTUDIANTS LYONNAIS, FIANCÉ GRÂCE À LA CVEC).